



# BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n°1 du 7 janvier 2021

## SOMMAIRE

---

### Enseignement supérieur et recherche

---

#### [Diplôme de comptabilité et de gestion et diplôme supérieur de comptabilité et de gestion](#)

Calendrier des inscriptions et des épreuves - session 2021  
arrêté du 16-12-2020 (NOR : ESRS2035738A)

#### [Cneser](#)

Convocation au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire  
décision du 16-12-2020 (NOR : ESRS2035723S)

#### [Appel à candidature](#)

Programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires à Berlin 2021-2022  
avis (NOR : ESRS2034886V)

### Mouvement du personnel

---

#### [Conseils, comités, commissions](#)

Nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire ministérielle des administrateurs civils affectés ou rattachés pour leur gestion au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : modification  
arrêté du 4-12-2020 (NOR : MENH2034226A)

#### [Nominations](#)

Conseil d'administration de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie  
arrêté du 10-12-2020 (NOR : ESRR2034974A)

#### [Nominations](#)

Institut des hautes études pour la science et la technologie  
arrêté du 11-12-2020 (NOR : ESRR2035138A)

## Nominations

Nouvelle Agence autonome de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale  
arrêté du 17-12-2020 (NOR : ESRR2036054A)

## Nominations

Médiateurs académiques  
arrêté du 17-12-2020 (NOR : MENB2035995A)

## Nominations

Responsables de budget opérationnel de programme et d'unités opérationnelles pour le programme 150 -  
Formations supérieures et recherche universitaire  
décision du 21-12-2020 (NOR : ESRF2036756S)

## Enseignement supérieur et recherche

# Diplôme de comptabilité et de gestion et diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

### Calendrier des inscriptions et des épreuves - session 2021

NOR : ESRS2035738A  
arrêté du 16-12-2020  
MESRI - DGESIP A1-3

Vu décret n° 2012-432 du 30-3-2012, notamment articles 45 à 60 ; arrêté du 13-2-2019

Article 1 - Le calendrier des inscriptions au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et au diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), session 2021, est fixé comme suit :

Diplôme postulé	DCG	DSCG
Date nationale d'ouverture des inscriptions sur Internet	Lundi 25 janvier 2021	Mercredi 7 juillet 2021
Date nationale de fermeture des inscriptions sur Internet	Vendredi 5 mars 2021 à 23 h 59 (heure métropolitaine)	Mercredi 25 août 2021 à 23 h 59 (heure métropolitaine)
Date limite nationale de dépôt des pièces justificatives (notamment le Livret 2 VAE*, la Fiche d'agrément du sujet de mémoire validée et le mémoire pour l'UE 7 du DSCG)	Vendredi 5 mars 2021 à 23 h 59 (heure métropolitaine)	Mercredi 25 août 2021 à 23 h 59 (heure métropolitaine)
Date limite nationale de dépôt des pièces justificatives (concerne exclusivement le rapport de stage et l'attestation de période d'activité pour l'UE 13 du DCG)**	Vendredi 26 mars 2021 à 23 h 59 (heure métropolitaine)	
Date limite nationale d'envoi du chèque (DCG) ou de paiement en ligne correspondant au montant des droits d'inscription (DSCG)	Samedi 6 mars 2021 à minuit (heure métropolitaine, cachet de la poste faisant foi)	Mercredi 25 août 2021 à 23 h 59 (heure métropolitaine)

\* VAE : validation des acquis de l'expérience

\*\* **Attention** : l'inscription à l'UE 13 du DCG doit être effectuée avant la date limite nationale de fermeture des inscriptions sur Internet, soit au plus tard le vendredi 5 mars 2021 à 23h59 (heure métropolitaine) et avec le paiement par chèque correspondant. Aucune inscription à cette UE ne sera prise en compte après cette date. Seuls le rapport de stage et l'attestation de période d'activité peuvent être déposés dans Cyclades jusqu'au vendredi 26 mars 2021 à 23 h 59 (heure métropolitaine).

Article 2 - Les bénéficiaires d'une décision de validation partielle, prononcée au titre de la VAE par le jury national du DCG ou par le jury national du DSCG, sont soumis au calendrier tel que fixé par l'article 1 du présent arrêté.

Article 3 - Le service d'inscription sur Internet est ouvert :

- pour le DCG, du 25 janvier 2021 au 5 mars 2021 à 23 h 59 (heure métropolitaine) ;
- pour le DSCG, du 7 juillet 2021 au 25 août 2021 à 23 h 59 (heure métropolitaine).

Pour l'ensemble des candidats, et quel que soit leur lieu de résidence, **les inscriptions s'effectuent obligatoirement et exclusivement par Internet**, à partir du site : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/dcs>.

Dans ces mêmes délais fixés aux articles 1 et 3 du présent arrêté, l'ensemble des pièces justificatives doivent être téléchargées par le candidat dans son espace dédié, créé lors de son inscription en ligne.

Pour le DCG, le chèque correspondant au montant des droits d'inscription doit être transmis au service gestionnaire dans le délai prévu à l'article 1, cachet de La Poste faisant foi.

Pour le DSCG, le paiement des droits d'inscription est dématérialisé et doit intervenir dans le délai prévu à l'article 1.

Article 4 - La demande d'inscription à l'épreuve n° 7 du DSCG Mémoire n'est acceptée au titre de la session 2021 que si la Fiche d'agrément du sujet de mémoire, dûment validée par un enseignant-chercheur, est téléchargée par le candidat dans son espace dédié, au plus tard le 25 août 2021 à 23h59.

Le candidat qui souhaite confier l'étude de sa demande d'agrément à son service gestionnaire doit lui faire parvenir ladite fiche au plus tard le 14 avril 2021 (cachet de la poste faisant foi). Cette fiche est notamment disponible sur les sites des différents rectorats.

Article 5 - Lors de son inscription, le candidat précise, parmi les épreuves constitutives du diplôme, celles pour lesquelles il souhaite faire valoir le ou les éventuels reports de note ou de dispense. Le cas échéant, il précise aussi la ou les validations accordées au titre de la VAE par le jury national du DCG ou par le jury national du DSCG.

Article 6 - Aucune inscription ni aucune pièce justificative n'est acceptée hors délais.

Article 7 - Pour un même diplôme, le candidat ne peut à la fois s'inscrire sur la base d'un titre ou d'un diplôme et sur la base du dispositif de VAE.

Article 8 - Le calendrier des inscriptions et des épreuves s'applique à tous les candidats, quel que soit leur lieu de résidence.

Article 9 - Les candidats résidant à l'étranger dans les pays désignés ci-après sont rattachés et gérés par les services des rectorats figurant ci-dessous :

Algérie, Tunisie	Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille Place Lucien-Paye 13621 Aix-en-Provence Cedex 1
Maroc	Rectorat de l'académie de Bordeaux BP 935 5 rue Joseph de Carayon-Latour 33060 Bordeaux Cedex
Belgique, Royaume-Uni	Rectorat de l'académie de Lille BP 709 20 rue Saint-Jacques 59033 Lille Cedex
Suisse	Rectorat de l'académie de Lyon 94 rue Hénon BP 64571 69244 Lyon Cedex 04
Andorre, Liban	Rectorat de l'académie de Montpellier 31, rue de l'Université 34064 Montpellier Cedex
Luxembourg	Rectorat de l'académie de Nancy-Metz 2, rue Philippe de Gueldres Case officielle n° 30 013 54035 Nancy Cedex

Bénin, Togo	Rectorat de l'académie de Nantes Divec 4 2 4 rue de la Houssinière BP 72616 44326 Nantes Cedex 3
Burundi, Congo, Gabon, Italie, Monaco	Rectorat de l'académie de Nice 53 avenue Cap-de-Croix 06181 Nice Cedex
Côte d'Ivoire	Rectorat de l'académie de Rennes Dexaco CS 24209 13 boulevard de la Duchesse Anne 35042 Rennes Cedex
Madagascar	Rectorat de l'académie de la Réunion 24 avenue Georges Brassens 97702 Saint-Denis Messag Cedex 9
Allemagne	Rectorat de l'académie de Strasbourg 6 rue de la Toussaint 67975 Strasbourg Cedex 9
Pays étrangers non rattachés aux académies ci-dessus, Terres australes antarctiques françaises	Service inter académique des examens et concours (SIEC) 7 rue Ernest Renan 94749 Arcueil Cedex

Article 10 - Les épreuves correspondant aux différentes unités d'enseignement (UE) du DCG et du DSCG, session 2021, sont fixées aux dates et horaires ci-après (heure métropolitaine) :

### Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

N° UE	Intitulé UE	Date de l'épreuve	Horaires
UE 1	Fondamentaux du droit	Mardi 25 mai 2021	de 9 h 30 à 12 h 30
UE 7	Management	Mardi 25 mai 2021	de 14 h 00 à 18 h 00
UE 12	Anglais des affaires	Mercredi 26 mai 2021	de 9 h 30 à 12 h 30
UE 11	Contrôle de gestion	Mercredi 26 mai 2021	de 14 h 00 à 18 h 00
UE 9	Comptabilité	Vendredi 28 mai 2021	de 9 h 30 à 12 h 30
UE 6	Finance d'entreprise	Vendredi 28 mai 2021	de 14 h 00 à 17 h 00
UE 2	Droit des sociétés et des groupements d'affaires	Lundi 31 mai 2021	de 9 h 30 à 12 h 30
UE 8	Système d'information de gestion	Lundi 31 mai 2021	de 14 h 00 à 18 h 00
UE 10	Comptabilité approfondie	Mardi 1er juin 2021	de 9 h 30 à 12 h 30
UE 3	Droit social	Mardi 1er juin 2021	de 14 h à 17 h
UE 4	Droit fiscal	Mercredi 2 juin 2021	de 9 h 30 à 12 h 30
UE 5	Économie contemporaine	Mercredi 2 juin 2021	de 14 h 00 à 18 h 00
UE 14	Épreuve facultative de langue vivante étrangère (allemand, espagnol, italien)	Jeudi 3 juin 2021	de 9 h 30 à 12 h 30

<b>UE 13</b>	Communication professionnelle (soutenance d'un rapport de stage, épreuve orale)	À partir du lundi 7 juin 2021	1 heure maximum
--------------	---	-------------------------------	-----------------

### Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)

N° UE	Intitulé UE	Date de l'épreuve	Horaires
<b>UE 2</b>	Finance	Mardi 19 octobre 2021	de 10 h 00 à 13 h 00
<b>UE 4</b>	Comptabilité et audit	Mardi 19 octobre 2021	de 14 h 30 à 18 h 30
<b>UE 8</b>	Épreuve facultative de langue vivante étrangère (allemand, espagnol, italien)	Mercredi 20 octobre 2021	de 10 h à 13 h
<b>UE 1</b>	Gestion juridique, fiscale et sociale	Mercredi 20 octobre 2021	de 14 h 30 à 18 h 30
<b>UE 5</b>	Management des systèmes d'information	Jeudi 21 octobre 2021	de 10 h à 13 h
<b>UE 3</b>	Management et contrôle de gestion	Jeudi 21 octobre 2021	de 14 h 30 à 18 h 30
<b>UE 6</b>	Anglais des affaires (épreuve orale)	À partir du lundi 25 octobre 2021	30 minutes hors préparation
<b>UE 7</b>	Mémoire (soutenance, épreuve orale)	À partir du lundi 25 octobre 2021	1 heure maximum

Article 11 - Les recteurs d'académie et le directeur du Siec sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le 16 décembre 2020

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,  
Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, et par délégation,  
La cheffe de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante, adjointe à la directrice générale  
Isabelle Prat

## Enseignement supérieur et recherche

---

### Cneser

#### Convocation au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire

NOR : ESRS2035723S  
décision du 16-12-2020  
MESRI - DGESIP - CNESER

Par décision du président du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire en date du 16 décembre 2020, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire est convoqué au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

- le mercredi 13 janvier 2021 ;
- le mercredi 27 janvier 2021 ;
- le mercredi 10 février 2021 ;
- le jeudi 11 février 2021 ;
- le mercredi 10 mars 2021 ;
- le jeudi 11 mars 2021 ;
- le mercredi 7 avril 2021 ;
- le jeudi 8 avril 2021 ;
- le mercredi 5 mai 2021 ;
- le jeudi 6 mai 2021 ;
- le jeudi 10 juin 2021 ;
- le mercredi 16 juin 2021 ;
- le mercredi 7 juillet 2021 ;
- le jeudi 8 juillet 2021.

## Enseignement supérieur et recherche

### Appel à candidature

#### Programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires à Berlin 2021-2022

NOR : ESRS2034886V

avis

MESRI - DGESIP - DGRI - DAEI B3

Mis en œuvre par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, l'Assemblée nationale, l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), l'université Humboldt de Berlin et le Deutscher Bundestag, le programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires (PEAPS) offre à cinq étudiants français la possibilité d'effectuer un séjour de dix mois à Berlin. Il comporte une période d'études à l'université Humboldt, puis un programme d'activités au Bundestag comprenant un stage de trois mois auprès d'un parlementaire allemand. Le PEAPS s'inscrit dans le programme global international du Bundestag IPS - Internationales Parlaments-Stipendium.

#### Critères d'éligibilité

- être de nationalité française ;
- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français ;
- être titulaire de la licence ou d'un diplôme de niveau équivalent au moment du dépôt de candidature ;
- attester d'une très bonne maîtrise de la langue allemande à l'écrit et à l'oral (niveau recommandé : C1 du cadre européen commun de référence pour les langues) ;
- fournir au minimum une lettre de recommandation ;
- avoir séjourné un temps significatif dans un pays germanophone dans le cadre d'études ou de stages ;
- avoir de solides connaissances sur le rôle et le fonctionnement des institutions politiques tant allemandes et françaises qu'européennes, sur l'actualité politique des deux pays, ainsi que sur les relations franco-allemandes ;
- connaître l'essentiel du droit constitutionnel et du droit électoral des deux pays. La lecture d'un ouvrage sur les systèmes politiques français et allemand est vivement conseillée.

#### Durée et déroulement du programme

Le programme se déroulera du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 juillet 2022 :

- octobre 2021-février 2022 : période d'études à l'université Humboldt de Berlin ;
- mars 2022-juillet 2022 : programme d'activités au Bundestag comprenant un stage de trois mois auprès d'un parlementaire allemand.

#### Conditions de séjour

Les stagiaires bénéficient, pour la durée de leur séjour, d'une bourse du DAAD d'un montant mensuel de 500 € s'ils optent pour le logement qui est mis à leur disposition par l'université, ou de 800 € s'ils se logent par eux-mêmes.

#### Modalités de dépôt des candidatures

Les étudiants intéressés sont invités à saisir leur candidature en ligne sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (rubrique Europe et international/Appels à propositions Europe et international) avant le 12 mars 2021 à 23 h 59.

À défaut, et en cas d'impossibilité majeure, ils peuvent demander un formulaire papier à l'adresse suivante :  
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
DAEI - B3 - Guillaume Ravier (programme franco-allemand Assistants parlementaires stagiaires)  
1 Rue Descartes,  
75005 Paris

Ce formulaire dûment rempli devra parvenir à cette adresse le 12 mars 2021 au plus tard.

Au terme d'une première sélection sur dossiers, les candidats retenus seront invités à se présenter à Paris à un entretien en langue allemande et en langue française devant la commission franco-allemande de sélection fin avril/début mai 2021.

Les stagiaires retenus seront pris en charge par les autorités allemandes.

## Mouvement du personnel

---

### Conseils, comités, commissions

Nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire ministérielle des administrateurs civils affectés ou rattachés pour leur gestion au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : modification

NOR : MENH2034226A

arrêté du 4-12-2020

MENJS - MESRI - DGRH E1-2

---

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 99-945 du 16-11-1999 modifié ; arrêté du 7-1-2019 ; arrêté du 16 août 2019 modifié

---

Article 1 - Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté du 7 janvier 2019 susvisé, sont modifiées ainsi qu'il suit, en ce qu'elles concernent les représentants de l'administration :

**Rerésentants suppléants :**

**Au lieu de :** Alexandre Grosse, Chef du service du budget, de la performance et des établissements,

**Lire :** Nathalie Nikitenko, cheffe de service de la délégation aux relations Européennes et internationales et à la coopération,

Article 2 - Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 7 janvier 2019 susvisé, sont modifiées ainsi qu'il suit, en ce qu'elles concernent les représentants du personnel :

**Représentants suppléants :**

**Au lieu de :** Administrateurs civils : David Guillarme

**Lire :** Administrateurs civils : Thomas Lepage

Le reste sans changement

Article 3 - La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,

La secrétaire générale,

Marie-Anne Lévêque

## Mouvement du personnel

---

### Nominations

#### Conseil d'administration de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie

NOR : ESRR2034974A

arrêté du 10-12-2020

MESRI - DGRI SPFCO B2 - MEAE - MA

Par arrêté du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, de la ministre des Armées et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en date du 10 décembre 2020 :  
sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie :

Baptiste Bondu en qualité de représentant du ministre de l'Europe et des affaires étrangères ;

Bruno Bellier en qualité de représentant du ministre de la Défense, en remplacement de Jean Meyrat.

# Mouvement du personnel

## Nominations

### Institut des hautes études pour la science et la technologie

NOR : ESRR2035138A  
arrêté du 11-12-2020  
MESRI - DGRI SPFCO B2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 11 décembre 2020, sont admis en qualité d'auditeurs de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie au titre de la session 2020 - 2021 :

- Arnaud Arbouet, directeur de recherche, centre d'élaboration de matériaux et d'études structurales, Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Nicolas Beck, directeur de la vie universitaire et de la culture, université de Lorraine ;
- Philippe Bolo, député du Maine et Loire, Assemblée nationale ;
- Nathalie Brunelle, directrice de projet, Total ;
- Magali Clareton, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- Étienne Collomb, directeur éditorial, K-minus ;
- Florence Coroner, chargée d'affaires internationales, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) ;
- Stéphane Dalmas, conseiller innovation, Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (INRIA) ;
- Laetitia Dubois, directrice financement de la recherche et veille scientifique, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) ;
- Marjorie Fraisse, directrice générale des services adjointe, université Grenoble-Alpes ;
- Anne Gasnier, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- Gabrielle Halpern, directrice associée, SBT Human(s) Matter ;
- Lyasid Hammoud, directeur général des services, École normale supérieure de Lyon ;
- François Heulard, Colonel, commandant de la section de recherches de Dijon, Gendarmerie nationale, ministère de l'Intérieur ;
- Stéphane Ingrand, chef adjoint, du département physiologie animale et systèmes d'élevage, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) ;
- Éric Jaeger, directeur adjoint, École nationale supérieure des techniques avancées (Ensta) Bretagne ;
- Éric Jeanclaude, autorité technique systèmes radars de défense aérienne, Thales LAS France ;
- François Jocteur Monrozier, sous-directeur adjoint science et exploration, Centre national d'études spatiales (Cnes) ;
- Laurent Joly, directeur adjoint de la recherche et des ressources pédagogiques, Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE-SUPAERO) ;

- Anne Jourdain, fondatrice, France Asia Boost ;
- Évelyne Klotz, directrice de la recherche et de la valorisation, université de Strasbourg ;
- Madame Valérie L'hostis, responsable des partenariats institutionnels de la direction des énergies, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Saclay ;
- Madame Valérie Lallemand-Breitenbach, présidente-fondatrice, Arbre des connaissances ; directrice de recherche, centre interdisciplinaire de recherche en biologie, Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ;
- Arnaud Lalo, responsable des opérations auprès du directeur général délégué à la science, Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Johan Langot, directeur, Science Animation ;
- Bénédicte Leclercq, cheffe du département rencontres sciences et société, Universcience ;
- Stéphane Ledoux, consultant, CVT AllEnvi/INRAE Transfert ;
- Benoît Lepasant, chargé de projets, Caisse des dépôts/Banque des territoires ;
- Magalie Lesueur Jannoyer, adjointe à la direction de la recherche et de la stratégie, Centre de coopération internationale en recherche agronomique (Cirad) ;
- Monsieur Michel Lette, administrateur, association Petits débrouillards Ile de France ;
- Jérôme Lhote, président et cofondateur, Koom ;
- Jean Moutouh, principal, Collège André Chamson, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ;
- Luc Nougier, directeur catalyse-biocatalyse-séparation, IFP énergies nouvelles (Ifpen) ;
- Jean-Christophe Olivo-Marin, chef de l'unité d'analyse d'images biologiques, Institut Pasteur ;
- Delphine Pellegrini, cheffe du service d'expertise scientifique et technique, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ;
- Clémentine Roger, secrétaire générale, Institut de recherche en informatique de Toulouse, Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Chrystelle Roger, présidente fondatrice, Myceco ;
- Anne-Lise Rosier, directrice de cabinet, université d'Avignon ;
- Michel Safars, président fondateur xCub ; professeur, HEC Paris ;
- Masae Sugawara, directrice du bureau de Paris, Japan Science and Technology Agency (JST) ;
- Marie-Laure Théodule, journaliste scientifique, coordination éditoriale, magazine La Recherche ;
- Jean-Pierre Travers, responsable projet développement durable, banque alimentaire de l'Isère ;
- Olivier Vacus, chef du département simulation et garantie des armes, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ;
- Émilie Viasnoff, directrice des projets et des programmes institutionnels de la direction de la recherche technologique, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA).

## Mouvement du personnel

---

### Nominations

#### Nouvelle Agence autonome de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale

NOR : ESRR2036054A  
arrêté du 17-12-2020  
MESRI - DGRI SPFCO B2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 17 décembre 2020, sont nommés membres du conseil d'orientation de la nouvelle Agence autonome de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, en qualité de représentants du ministre chargé de la recherche, à compter du 1er janvier 2021 :

- Anne Paoletti, titulaire ;
- Antoine Andremont, suppléant.

## Mouvement du personnel

---

### Nominations

#### Médiateurs académiques

NOR : MENB2035995A

arrêté du 17-12-2020

MENJS - MESRI - Médiatrice de l'ENES

---

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 23-10-1 et D. 222-40 ; décret n° 2014-133 du 17-2-2014 ;  
arrêté du 3-11-2020 ;

Sur proposition de la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

---

Article 1 - Sont nommées médiateurs académiques à compter du 1er janvier 2021, pour un an renouvelable,  
les personnes suivantes :

**Académie d'Aix-Marseille**

Alain Capion

Patrick Sorin

Madame Michèle Vandrepotte

**Académie d'Amiens**

Sylvain Teetaert

**Académie de Besançon**

Corinne Bouet

**Académie de Bordeaux**

Marc Buissart

Miguel Torres

**Académie de Clermont-Ferrand**

Madame Andrée Perez

**Académie de Corse**

Monsieur Michel Bonavita

**Académie de Créteil**

Madame Michelle Cardin

Catherine Fleurot

Didier Jouault

Yves Zarka

**Académie de Dijon**

Marie-Françoise Durnerin

**Académie de Grenoble**

Marie Marangone

Jean Marc Simon

**Académie de la Guadeloupe**

Edmond Lanclas

**Académie de la Guyane**

Yolaine Charlotte-Bolore

**Académie de Lille**

Alain Galan

Francis Picci

Serge Vanderkelen

**Académie de Limoges**

Guy Bouissou

**Académie de Lyon**

Jean-Pierre Batailler

Yves Boissel

Madame Michèle Bournerias

**Académie de la Martinique**

Monsieur Claude Davidas

**Académie de Montpellier**

Patrick Brandebourg

Christian Dasi

Martine Kavoudjian

Monsieur Claude Mauvy

**Académie de Nancy-Metz**

Gérard Michel

Philippe Picoche

**Académie de Nantes**

Jean-Paul Francon

Xavier Vinet

**Académie de Nice**

Huguette Espinasse

Anne Radisse

**Académie de Normandie**

Odile Caltot

Jacques Dreameau

Monsieur Dominique Procureur

**Académie d'Orléans-Tours**

Hugues Sollin

**Académie de Paris**

Gilles Bal

François Fillol

Ghislaine Hudson

Madame Michelle Proquin

Christiane Vaissade

**Académie de Poitiers**

Madame Renée Cerisier

**Académie de Reims**

Marie-Claire Ruiz

**Académie de Rennes**

Brigitte Kieffer

Denis Schenker

**Académie de la Réunion**

Yves Mannechez

**Académie de Strasbourg**

Monsieur Daniel Pauthier

Madame Dominique White

**Académie de Toulouse**

Monsieur André Cabanis

Norbert Champredonde

**Académie de Versailles**

Jean Pierre Bellier

Patrice Dutot

Bernard Gary

Hélène Ménard

Claudine Peretti

Patrick Sfarman

**Académie de Mayotte et Collectivités d'outre-mer**

Philippe Couturaud

**Centre national d'enseignement à distance**

Irène Dallez

Alain Zenou

Article 2 - La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le 17 décembre 2020

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,  
Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,  
La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,  
Catherine Becchetti-Bizot

## Mouvement du personnel

---

### Nominations

#### Responsables de budget opérationnel de programme et d'unités opérationnelles pour le programme 150 - Formations supérieures et recherche universitaire

NOR : ESRF2036756S  
décision du 21-12-2020  
MESRI - DAF DCISIF

---

Vu Code de l'éducation ; loi organique n° 2001-692 du 1-8-2001 modifiée ; décret n° 2012-1246 du 7-11-2012 modifié, notamment articles 70 à 72 ; décret n° 2014-133 du 17-2-2014 modifié, notamment articles 2 et 10

---

Article 1 - En application de l'article 70 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, de responsables des budgets opérationnels de programmes et d'unités opérationnelles pour le programme 150 - Formations supérieures et recherche universitaire, sont désignés conformément à l'annexe à la présente décision.

Article 2 - Les dispositions de la présente décision entrent en vigueur à compter du 1er janvier 2021.

Article 3 - La décision du 19 décembre 2019 portant désignation de responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 150 - Formations supérieures et recherche universitaire est abrogée à compter du 31 décembre 2020.

Article 4 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait, le 21 décembre 2020

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,  
La directrice de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,  
Anne-Sophie Barthez

#### Annexe

↪ *Désignation de responsables de budget opérationnel de programme (BOP) et d'unités opérationnelles (UO) pour le programme 150 - Formations supérieures et recherche universitaire*

## Annexe - Désignation de responsables de budget opérationnel de programme (BOP) et d'unités opérationnelles (UO) pour le programme 150 - Formations supérieures et recherche universitaire

### Programme 150

Numéro et nom du budget opérationnel de programme (BOP)	Responsable du budget opérationnel de programme (BOP)	Numéro et nom de l'unité opérationnelle (UO)	Responsable de l'unité opérationnelle (UO)
<b>BOP centraux</b>			
0150-ARES	Le ou la président(e) du HCERES	0150-Ares-Serv	Le secrétaire général du HCERES
0150-IMMO	La sous-directrice de l'immobilier (B3)	0150-Immo-Serv	La Cheffe du département du pilotage immobilier (Service / B3-2)
<b>BOP territoriaux</b>			
0150-AURA	Recteur de la région académique Auvergne Rhône Alpes	0150-Aura-Raca	Recteur de la région académique Auvergne Rhône Alpes
		0150-Aura-Lyon	Recteur de l'académie de Lyon
		0150-Aura-Gren	Recteur de l'académie de Grenoble
		0150-Aura-Cler	Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand
0150-BFCO	Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté	0150-BFCO-Raca	Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
		0150-BFCO-Besa	Recteur de l'académie de Besançon
		0150-BFCO-Dijo	Recteur de l'académie de Dijon
0150-GEST	Recteur de la région académique Grand Est	0150-Gest-Raca	Recteur de la région académique Grand Est
		0150-Gest-Nanc	Recteur de l'académie de Nancy-Metz
		0150-Gest-Reim	Recteur de l'académie de Reims
		0150-Gest-Stra	Recteur de l'académie de Strasbourg
0150-HAFR	Recteur de la région académique Hauts-de-France	0150-Hafr-Raca	Recteur de la région académique Hauts-de-France
		0150-Hafr-Lill	Recteur de l'académie de Lille
		0150-Hafr-Amie	Recteur de l'académie d'Amiens
0150-IDFR	Recteur de la région académique Île-de-France	0150-IDFR-Raca	Recteur de la région académique Île-de-France
		0150-IDFR-Pari	Recteur de l'académie de Paris
		0150-IDFR-Crei	Recteur de l'académie de Créteil
		0150-IDFR-Vers	Recteur de l'académie de Versailles
0150-AQUI	Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine	0150-Aqui-Raca	Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
		0150-Aqui-Bord	Recteur de l'académie de Bordeaux
		0150-Aqui-Limo	Recteur de l'académie de Limoges
		0150-Aqui-Poit	Recteur de l'académie de Poitiers
0150-OCCI	Recteur de la région académique Occitanie	0150-Occi-Raca	Recteur de la région académique Occitanie

		0150-Occi-Mont	Recteur de l'académie de Montpellier
		0150-Occi-Toul	Recteur de l'académie de Toulouse
0150-PACA	Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur	0150-Paca-Raca	Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur
		0150-Paca-Aixm	Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
		0150-Paca-Nice	Recteur de l'académie de Nice
0150-NORM	Recteur de la région académique Normandie	0150-Norm-Raca	Recteur de la région académique de Normandie
		0150-Norm-Caen	Recteur de l'académie de Normandie
		0150-Norm-Roue	Recteur de l'académie de Normandie
0150-BRET	Recteur de la région académique Bretagne	0150-Bret-Raca	Recteur de la région académique Bretagne
		0150-Bret-Renn	Recteur de l'académie de Rennes
0150-PAYL	Recteur de la région académique Pays-de-la-Loire	0150-Payl-Raca	Recteur de la région académique Pays-de-la-Loire
		0150-Payl-Nant	Recteur de l'académie de Nantes
0150-CVAL	Recteur de la région académique Centre-Val-de-Loire	0150-Cval-Raca	Recteur de la région académique Centre-Val de Loire
		0150-CVAL-Orle	Recteur de l'académie de Orléans-Tours
0150-CORS	Recteur de la région académique Corse	0150-Cors-Raca	Recteur de la région académique de Corse
		0150-Cors-Rect	Recteur de l'académie de Corse
0150-MAYO	Recteur de la région académique de Mayotte	0150-Mayo-Raca	Recteur de la région académique de Mayotte
		0150-Mayo-Rect	Recteur de l'académie de Mayotte
0150-GUAD	Recteur de la région académique de la Guadeloupe	0150-Gaud-Raca	Recteur de la région académique de la Guadeloupe
		0150-Gaud-Rect	Recteur de l'académie de Guadeloupe
0150-MART	Recteur de la région académique de la Martinique	0150-Mart-Raca	Recteur de la région académique de la Martinique
		0150-Mart-Rect	Recteur de l'académie de Martinique
0150-GUYA	Recteur de la région académique de la Guyane	0150-Guya-Raca	Recteur de la région académique de la Guyane
		0150-Guya-Rect	Recteur de l'académie de Guyane
0150-REUN	Recteur de la région académique de La Réunion	0150-REUN-Raca	Recteur de la région académique de La Réunion
		0150-REUN-raca	Recteur de l'académie de La Réunion